

FORMATION DES JEUNES BENEVOLES DES ASSOCIATIONS GRAVELINOISES

Madame Aurore DEVOS, expose au Conseil :

Dans le cadre du plan d'action municipal 2020-2026, la Municipalité souhaite renforcer son soutien au tissu associatif local en développant un projet de formation des jeunes bénévoles âgés entre 16 et 30 ans, adhérents d'une association gravelinoise et contribuant activement à son fonctionnement.

Considérant que les associations jouent un rôle essentiel dans la vie locale, cette initiative s'inscrit dans une volonté affirmée de valoriser l'engagement citoyen des jeunes. Le projet vise à :

- Encourager et accompagner l'engagement bénévole des jeunes ;
- Proposer des formations adaptées pour favoriser leur montée en compétences et leur intégration dans les associations ;
- Contribuer à l'attractivité et à la pérennité des associations locales ;
- Renforcer le lien social et la cohésion intergénérationnelle au sein de la commune.

Les jeunes bénévoles bénéficieront d'un programme de formation multidisciplinaire intégrant 4 volets :

- L'engagement bénévole des jeunes dans les associations : droits, devoirs, réglementation, valorisation avec la remise du passeport bénévole ;
- Le travail en équipe et l'intérêt de la communication collective ;
- L'accueil, l'encadrement, l'accompagnement des différents publics : la posture d'accueil, les clés d'un encadrement respectueux et motivant, l'accompagnement bienveillant, les situations conflictuelles, la gestion du stress.
- Le secourisme, avec l'atelier « les gestes qui sauvent » qui s'inscrit dans la continuité de la dynamique municipale en faveur du « Citoyen secouriste », projet adopté par le Conseil Municipal en date du 29 juin 2021. Ce projet vise à permettre à chacun d'acquérir les compétences nécessaires pour intervenir efficacement en cas d'urgence, en attendant l'arrivée des secours.

Ces formations, qui seront reconduites tous les ans, seront assurées par des structures agréées et implantées sur le territoire : France Bénévolat, les associations de secourisme ... Le coût prévisionnel du plan de formation est estimé à 3 500 € et ouvrira un total de 100 places réparties dans les quatre modules thématiques. L'accès à ceux-ci se fera sur la base du volontariat et sur inscriptions dans la limite des places disponibles ; une limitation nécessaire fixée par les prestataires afin de garantir l'intérêt pédagogique et le bon déroulement des sessions.

Cette action sera valorisée sur les différents supports d'information de la ville ainsi qu'àuprès des associations gravelinoises.

Conseil Municipal convoqué le : 17 Juin 2025

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 33

SEANCE DU 23 JUIN 2025 - 18h00

Président : Monsieur Bertrand RINGOT Maire
Secrétaire : Madame Christelle DENEUVILLE Conseillère Municipale

Etaient présents :

Monsieur Bertrand RINGOT, Maire.

Monsieur Alain MERLEN, Madame Michèle KERCKHOF-LEFRANC, Monsieur Daniel WILMOT, Madame Marylène BEAUSSART, Monsieur Christian DEVOS, Madame Marie-Madeleine DUBOIS, Monsieur Alain BOONEFAES, Madame Laurie VERSTRAET jusqu'à 20h35, Adjoints au Maire.

Monsieur Claude WADOUX, Monsieur Jean-Pierre HERBEZ, Madame Claudine BARBIER, Madame Josée BLEUEZ, Monsieur Bruno MARSYLLE, Madame Valérie GENEVET, Madame Emmanuelle PERY, Madame Lise BLANCKAERT à partir de 19h, Madame Christelle DENEUVILLE, Monsieur Laurent NOTEBAERT, Madame Nathalie RIOT, Madame Karine VANDERSTRAETEN, Madame Aurore DEVOS, Monsieur Julien GERAERT, Conseillers Municipaux.

Absents Excusés :

Madame Laurie VERSTRAET à partir de 20h35, Adjointe au Maire, donne pouvoir à Monsieur MERLEN à partir de 20h35,

Monsieur Raoul DEFROUIT, Adjoint au Maire, donne pouvoir à Madame DEVOS, Monsieur Julien VEYER, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame DENEUVILLE, Monsieur Michel CANOEN, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur WADOUX, Madame Lise BLANCKAERT, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame KERCKHOF-LEFRANC jusqu'à 19h,

Madame Annabelle SALA, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Madame GENEVET, Monsieur Cédric LIAGRE, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Monsieur BOONEFAES, Monsieur Modou FALL, Conseiller Municipal, donne pouvoir à Madame BEAUSSART, Madame Léanna VANDEWALLE, Conseillère Municipale, donne pouvoir à Monsieur GERAERT,

Madame Maria ALVAREZ, Conseillère Municipale, Madame Christelle HENON, Conseillère Municipale, Monsieur Didier LIARD, Conseiller Municipal.

Démissionnaires :

Monsieur Sébastien HANNEDOUCHE, Conseiller Municipal, Monsieur Etienne DE LA MENSBRUGE, Conseiller Municipal, Madame Angélique FAVRESSE, Conseillère Municipale.

Ce projet représente pour la collectivité différentes opportunités :

- Investir dans la jeunesse et dans le développement d'un bénévolat structuré ;
- Soutenir concrètement les associations locales dans le renouvellement et l'accompagnement de leurs forces vives ;
- Renforcer l'attractivité du territoire et le dynamisme local ;
- Créer une dynamique collective autour des valeurs de solidarité, d'engagement et de citoyenneté.

Il est proposé au Conseil municipal d'approver le principe de mise en œuvre d'un programme annuel de formation pour les jeunes de 16 à 30 ans, bénévoles et investis au sein des associations gravelinoises et d'engager des dépenses afférentes à ce dispositif dans la limite de 3 500 € annuels.

La Commission Extra-Municipale « Jeunesse, Devoir de mémoire et Insertion Professionnelle » a émis un avis favorable à l'unanimité.

La Commission Municipale « Finances – Administration Générale – Ressources Humaines » a émis un avis favorable à l'unanimité.

Le Conseil Municipal,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Approuve cette proposition ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué(e) à signer toute pièce utile à l'exécution des présentes ;
- La dépense sera imputée à l'Article 611 du budget ;
- **ADOPE A L'UNANIMITE.**

FAIT ET DELIBERE A GRAVELINES, LE 23 JUIN 2025

POUR EXTRAIT CONFORME,

La Secrétaire de Séance,

Denelle
Christelle DENEUVILLE

Le MAIRE,



Bertrand RINGOT
Bertrand RINGOT

Reçu en Sous-Préfecture le 25 JUIN 2025

Mis en ligne sur le site de la Ville le 25 JUIN 2025

